
Nombre de membres

en exercice: 19

Séance du mardi 06 mai 2014

L'an deux mille quatorze et le six mai l'assemblée régulièrement convoquée le 29 avril 2014, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Emmanuel RIEHL.

Présents : 18

Votants: 19

Sont présents: Emmanuel RIEHL, Claude SCHLOSSER, Jean MATHIEU, Véronique VATAUX, Damien KREMP, Françoise FOERSTER, Pascale PERNON, Emmanuel LANTZ, Brigitte JENIE, Sylvie ORGEL, André LEDIG, Malika FUNAZZI, François MOUCHOT, Christiane CHENIN, Olivier COCHELIN, Sonia RING, Adel BELAID, Armelle DASTILLUNG

Représentés: Jacques HENRY

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Claude SCHLOSSER

RAJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR : Désignation du représentant au conseil de surveillance du Centre Saint-Luc : accord du conseil municipal.

Objet: DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDIT - DE 2014 043

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications de crédit suivantes :

	<u>dépenses</u>	<u>recettes</u>
C/775 Produits des cessions d'immobilisations		- 180 000 €
C/023 Virement à la section d'investissement	- 180 000 €	
C/021 Virement de la section de fonctionnement		- 180 000 €
C/024 Produits des cessions d'immobilisations		+ 180 000 €

Objet: PARTICIPATION TRAVAUX EGLISE - DE 2014 044

Le maire rappelle au conseil municipal les travaux effectués à l'église d'Abreschviller et l'engagement du conseil de fabrique de participer financièrement à ces travaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la participation de 10 015 € et autorise le maire à émettre le titre de recette correspondant.

Objet: ACHAT MOBILIER BIBLIOTHEQUE - DE 2014 045

Le maire présente au conseil municipal les différents devis pour l'achat de mobilier pour la bibliothèque d'Abreschviller.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- adopte le projet et décide sa réalisation,
- décide l'achat de mobilier suivant le devis de l'entreprise DPC pour un montant H.T. de 4390,16 €,
- sollicite le concours du conseil général de la Moselle au titre de l'équipement matériel et mobilier des bibliothèques,
- décide l'inscription des crédits au budget 2014.

Objet: SUBVENTION 2014 - DE 2014 046

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder la subvention suivante pour 2014 :

- Amicale des Sapeurs Pompiers d'Abreschviller : 1 469,45 €.

Objet: DEMANDE ASSISTANCE MATEC - DE 2014 047

Le maire rappelle au conseil municipal le projet de création d'une maison de santé dans les anciens locaux occupés par les classes de l'école élémentaire et la possibilité de recourir au service technique du conseil général de la Moselle (MATEC) pour étudier sa réalisation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à solliciter l'agence « Moselle Agence TECHnique », service du conseil général au service des communes, pour la réalisation de l'étude concernant le projet de la maison de santé.

Objet: REPRESENTANT MATEC - DE 2014 048

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne M. Emmanuel LANTZ pour représenter la commune au sein de Moselle Agence TECHnique.

Objet: VENTE MATERIEL - DE 2014 049

Le maire présente au conseil municipal la proposition d'achat, d'une benne située dans les bâtiments de l'ancienne scierie Grosjean, de la scierie MOUGEOT de Fontenoy le Château.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la vente de cette benne pour un montant de 100 €.

Objet: TARIFS VAISSELLE SALLE DES FETES - DE 2014 050

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les prix, en cas de casse ou perte, comme suit :

- carafes	:	5 €
- broque	:	4 €
- paniers à pain	:	2 €
- saladiers (diamètre 23 cm)	:	17 €
- saladiers (diamètre 26 cm)	:	25 €

Objet: CONVENTION LOCATION GALERIE SALLE DES FETES - DE 2014 051

Le maire présente au conseil municipal la convention d'utilisation de la galerie de la salle des fêtes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à signer cette convention.

Objet: COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - DE 2014 052

Le maire propose au conseil municipal que la commission des finances se réunisse pour proposer, lors d'un prochain conseil municipal, une liste de personnes susceptibles de participer à cette commission.

Objet: REVISION AMENAGEMENT FORESTIER - DE 2014 053

Le maire présente au conseil municipal le compte-rendu de la 1ère rencontre concernant la révision de l'aménagement forestier.

Objet: DESIGNATION REPRESENTANT CONSEIL DE SURVEILLANCE - DE 2014 054

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne Monsieur Jacques HENRY représentant au conseil de surveillance du Centre de Réadaptation Spécialisé Saint-Luc.

DIVERS :

15 mai 19h30 : inauguration du commerce "au chat qui fume"

16 mai 14h30 : Inauguration du festival CABANES à la MES de Lettenbach

17 mai 11h : vernissage au centre St Luc

18 mai 14H30 : chevauchée du Donon, départ au plan d'eau

Le programme "un fruit pour la récré" sera dorénavant financé à hauteur de 76% par la Commission Européenne.

A compter du 01 avril 2014, les travaux de ravalement auparavant soumis à déclaration préalable seront dispensés de toute formalité.